

Subventions pour Congrès

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer :

* 5 000 F au Laboratoire de Biophysique de la Faculté de Médecine et de Pharmacie pour l'organisation du 7^{ème} colloque CORATA sur les actualités en immuno-analyses et biologies spécialisées. Ce congrès devrait réunir 800 personnes (membres et exposants) à Micropolis, du 17 au 20 octobre prochain,

- 2 000 F au Laboratoire de Calcul Scientifique de la Faculté des Sciences pour l'organisation d'un colloque, les 27 et 28 septembre prochain, intitulé «les journées numériques de Besançon». Plusieurs spécialistes européens y participeront,

- 5 000 F à l'AROEVEN pour l'organisation de son université européenne d'été, à Besançon du 27 au 31 août, sur le thème «Ecole et démocratie, droits et devoirs des jeunes en formation en France et en Europe».

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la dépense, soit 12 000 F, sera imputée au chapitre 961.4/657 89052 - code service 200 du BP de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, il en est ainsi décidé à l'unanimité.